

Département d'Eure et Loir

Arrondissement de DREUX

Canton d'ANET

Commune de CHERISY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18 JUILLET 2019

L'an **deux mille dix neuf**

Le **jeudi dix huit Juillet** à 19 Heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Michel LETHUILLIER, Maire.

Etaient présents (14/19) : Mesdames et Messieurs Michel LETHUILLIER, Christian BOUCHER, Laurence CHOTARD, Bruno LOQUET, Nicole KERMARREC, André BROU, René-Jean MOREAU PAGANELLI, Catherine DUTHIL, Daniel ROBERT, Ludovic DESHAYES, Josée POULAIN, Florence DELISLE, Michèle BORNIAMBUC, Frédéric LAIGNIER.

Etaient absents excusés (2/19) : Arnaud GUIRLIN (pouvoir à Michel LETHUILLIER), Isabelle MANCEAU

Etaient absents : (3/19) Anne-Marie HAIE, Danièle LEGER, François NOËL du PAYRAT

Votes exprimables : 15/19

Josée POULAIN est nommée secrétaire de séance.

Le compte rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

D.2019/07/18-01
PROLONGATION
DELAI EXECUTION
RESTAURANT.
SCOLAIRE/ALSH

I – PROLONGATION DELAI EXECUTION RESTAURANT SCOLAIRE/ALSH

Monsieur le Maire de CHERISY indique aux membres du conseil municipal que dans le cadre de la construction d'un bâtiment mixte restaurant scolaire et A.L.S.H,
Vu les marchés de travaux enregistrés en Sous-Préfecture le 27/09/2018,
Vu l'ordre de service fixant la date de démarrage des travaux le 08/10/2018,
Vu le délai d'exécution fixé à 8 mois + 1 mois de préparation hors intempéries et congés payés,
Compte-tenu des modifications et des avenants des prestations, le délai d'exécution doit être prolongé jusqu'au 30 Novembre 2019, le délai d'exécution contractuel (comprenant le mois de préparation, 8 mois d'exécution, les congés payés, les intempéries) expirant le 05 Août 2019.
Les membres du conseil municipal émettent un avis favorable à la prolongation du délai d'exécution de ces travaux.

Monsieur LATOUR, architecte, maître d'œuvre, est chargé de notifier par ordre de service, la présente décision à l'ensemble des entreprises titulaires d'un marché de travaux.
Adopté à l'unanimité.

II – DECISION MODIFICATIVE N°2

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal que les résultats de l'Appel d'offres pour ses travaux de voiries et des abords du restaurant scolaire seront plus importants, d'une part et que l'attribution d'une subvention d'une amende de police est supprimée d'autre part, à cet effet il convient de prendre une décision modificative au budget général, comme suit :

Dépenses d'investissement			
023	Immobilisation en cours		
c/2313-22	Abords voiries et parking du restaurant scolaire	+ 125 000	
c/2313-24	Rue Charles de Gaulle	+75 000	
c/2313-23	Cours ancienne école	+45 000	
Recettes d'Investissement			
024	Produits de cession		
024	Vente terrain		+75 000
13	Subvention investissement		
c/1323-27	Subvention amende de police		-30 000
16	Emprunts et dettes assimilés		
c/1641	Emprunt complémentaire		+200 000
	TOTAL	245 000	245 000

Cette DM s'équilibrera en recettes et en dépenses à 245 000 euros.

Le budget d'investissement 2019 s'équilibre donc à la somme de 2 875 000 euros.

Après délibération, la décision modificative est adoptée à l'unanimité.

III – ATTRIBUTION DES MARCHES DES ABORDS DU RESTAURANT SCOLAIRE SUITE A LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Dans le cadre des travaux d'aménagement des abords du bâtiment mixte restaurant scolaire / ALSH, Michel LETHUILLIER donne connaissance du procès-verbal des réunions de la Commission d'Appel d'Offres réunies **le 04/07/2019** pour l'ouverture des plis et le **11 Juillet 2019** pour la présentation du classement suite à l'analyse des offres et à leurs négociations.

Sur proposition du Maire, il est proposé de **retenir la tranche ferme et la tranche optionnelle n° 2 pour un montant total de 615911,15 € HT soit 739 093,38 € TTC** selon le détail ci-dessous :

Lots	Entreprises retenues	Montant HT
Lot n° 1 – Terrassement – Voirie, réseaux EP, tranchées communes et génie civil du réseau de télécommunications	SFA TP	421 371,36
Lot n° 2 – Eclairage extérieur	SES	27 346, 64
Lot n° 3 – Maçonnerie – serrurerie	SFA TP	113 810, 88
Lot n°4 – Espaces verts	SFA TP	26 792, 27
Lot n° 5 – Signalisation horizontale, verticale et mobilier urbain	ALIO 3S	16 290, 00
GEDIA		1 300, 00
SICAE ELY		1 500, 00
Bornes de recharge électrique		7 500, 00
	TOTAL HT	615 911, 15
	TOTAL TTC	739 093, 38

La tranche optionnelle N° 1 sera affermie ultérieurement.

Après délibération, le conseil municipal entérine le choix

Michel LETHUILLIER souligne que le nombre de places de stationnement passera de 73 à 93 après les travaux.

Travaux de réfection du Chemin des Hirondelles à Fermaincourt

Michel LETHUILLIER informe que les travaux de remplacement des branchements d'eau en plomb Chemin des Hirondelles à Fermaincourt seront réalisés la semaine prochaine ; les travaux pour les enrobés devraient reprendre à partir du 19 Août.

Il indique que, vu la configuration du terrain, une défense incendie est impossible à mettre en place à cet endroit.

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux de l'inhumation, hier mercredi 17 juillet, de Madame COL Andrée, doyenne de la commune et remercie les membres du conseil de leur aide et leur intervention chez les personnes âgées.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 19h45.